Niveau(x) d'enseignement: 0
Centre d'intérêt: 64

Numéro EDUQ : 8170162

Tremblay, Micheline.

Saskebec : une expérience de communication communautaire et éducative par satellite / par Micheline Tremblay. -- Québec : Service général des moyens d'enseignement, 1976.
42 f. ; 28 cm.

En tête du titre: Service du développement de la technologie éducative, Secteur programmes de développement. Code: 54-9077/TEP-01-0776. Notes bibliographiques au bas des f.

Cote Dewey: 384.55456/T789s

Cote LC: HE/9721/.C2

Descripteur(s): *Télécommunication *Satellite de communication *Développement communautaire *Télévision éducative

Identificateur(s) de nom: *Saskebec (Projet) *Baie Saint-Paul (Québec) *Zenon Park (Saskatchewan) *Saskatchewan

Identificateur(s) de sujet: *Télévision communautaire

Ce document présente la première étape d'une expérience de télécommunication par satellite (SASKEBEC) reliant deux communautés francophones du Canada, celles de Baie St-Paul au Québec et de Zenon Park en Saskatchewan. La période d'échange, prévue pour les mois de novembre 1977 à janvier 1978, a été reportée aux mois de mars, avril et mai 1978. L'expérience vise des échanges sur les plans communautaires et éducatifs. Sont décrits: la nature et les objectifs du projet, les partenaires et leur contribution, l'état d'avancement des travaux à Baie St-Paul.

L'expérience vaut surtout par cinq aspects: - comme projet de développement communautaire; - comme projet de communication intercommunautaire; - comme expérience de collaboration entre des éléments de la francophonie canadienne; - comme tentative d'insertion du milieu scolaire dans un projet communautaire; - comme initiation d'une population aux techniques modernes de communication. La deuxième étape du projet, consacrée aux installations techniques et à la production, devait débuter en septembre 1976.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170162

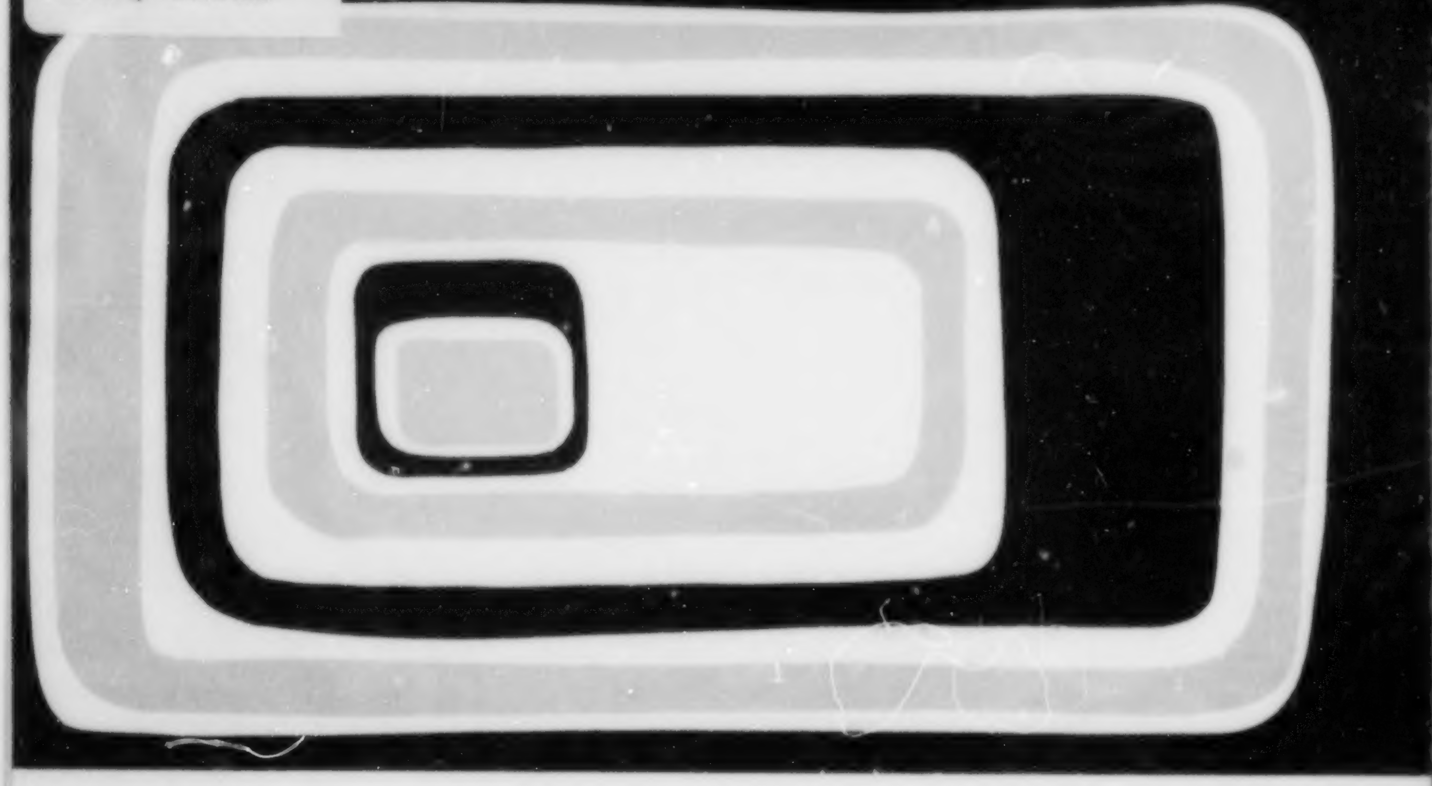

SASKEBEC: Une expérience de communication communautaire et éducative par satellite.

par Micheline Tremblay

code 54-9077 / TEP-01-0776

diffusion publique

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service général des moyens d'enseignement

E D U Q 8170162

Service du développement de la technologie éducative

Secteur Programmes de développement

SASKEBEC: UNE EXPÉRIENCE DE COMMUNICATION COMMUNAUTAIRE ET ÉDUCATIVE PAR SATELLITE

par

Micheline Tremblay

Ministère de l'Éducation du Québec
Service général des moyens d'enseignement
600, rue Fullum
Montréal H2K 4L1

Juillet 1976

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION 1

CHAPITRE PREMIER

Description du projet SASKEBEC 4

1. Nature du projet 5

1.1 SASKEBEC, participation à l'expérimentation du satellite STT 5

1.2 SASKEBEC, échange entre deux communautés francophones 8

1.3 SASKEBEC, expérience de communication éducative et communautaire . 9

1.4 SASKEBEC, expérience novatrice d'utilisation de la télévision . . . 10

2. Objectifs de SASKEBEC 12

3. Conclusion: SASKEBEC, projet pluridimensionnel 14

CHAPITRE II

Les partenaires et leur contribution 15

1. L'entrée en scène des partenaires 15

2. Les responsables et leur rôle 17

2.1 Les expérimentateurs officiels . . . 17
2.2 Les collaborateurs québécois 19

3. La contribution des collaborateurs québécois . 23

4. Conclusion: les acteurs principaux 24

CHAPITRE III

SASKEBEC à Baie St-Paul 26

1. Plan d'opérationnalisation 27

1.1 Étapes de réalisation 27
1.2 Orientations de départ 29

2. Première étape: l'infrastructure organisationnelle 31

2.1 L'organisation permanente à Baie St-Paul 32
2.2 Les comités de SASKEBEC 35

3. Conclusion: travaux préparatoires à la deuxième étape 39

INTRODUCTION

La technologie moderne, surtout la technologie des communications, est entrée progressivement dans les écoles depuis quinze ans avec le film, le disque, la bande sonore, la cassette...

Chaque nouvelle découverte, chaque nouveau perfectionnement ont suscité l'intérêt des éducateurs pour deux raisons:

- pour mettre les étudiants (et tout le public) en communication avec des réalités qui échappent à leur observation directe;
- pour permettre à l'étudiant de prendre contact, au moment qui lui convient, avec une oeuvre ou une documentation, par d'autres supports que le livre.

Le ministère de l'Éducation du Québec, pour assurer un développement cohérent et prospectif de la technologie appliquée à l'éducation, en a chargé spécialement le Service général des moyens d'enseignement. Celui-ci s'intéresse donc à la fois aux technologies que les éducateurs ont déjà domestiquées comme le cinéma et la télévision, et aux technologies nouvelles, comme les ordinateurs et les satellites, dont les possibilités éducatives sont à peine pressenties.

Le lancement du satellite technologique de télécommunication (STT), conçu par des ingénieurs et des techniciens canadiens, offrait une occasion en or d'expérimenter des formes nouvelles de communication au profit de l'éducation. Aussi le ministère de

l'Éducation du Québec (M.E.Q.) donna son accord de principe à une expérience d'utilisation du satellite et en confia la mise au point et la réalisation au Service général des moyens d'enseignement (S.G.M.E.). Dans le même temps, la France proposait au Québec des projets conjoints de communication via le satellite germano-français SYMPHONIE. Le dossier satellite au S.G.M.E. était lancé!

La première expérience d'utilisation du satellite, à laquelle collabore le S.G.M.E., s'appelle SASKEBEC. Le présent document fournit une description détaillée du projet et un aperçu de son déroulement sur le terrain.

CHAPITRE PREMIER

DESCRIPTION DU PROJET SASKEBEC

A l'automne 1977, plus précisément du 1er novembre 1977 au 13 janvier 1978, les citoyens de Baie St-Paul au Québec seront en communication avec la population de Zenon Park en Saskatchewan par l'intermédiaire du satellite STT. L'expérience de télécommunication SASKEBEC est intéressante à plusieurs points de vue, en particulier pour le monde de l'éducation.

1. NATURE DU PROJET

1.1 SASKEBEC, participation à l'expérimentation du satellite STT

Le satellite technologique de télécommunication (STT) est un satellite de fabrication canadienne.(1) Il présente d'importants avantages par rapport aux précédents satellites:

- le STT opère à des fréquences supérieures aux fréquences utilisées par les autres satellites; c'est pourquoi il peut transmettre des signaux puissants sans gêner les autres services de télécommunication;

---

(1) Le STT est de conception et de fabrication canadiennes mais il a été lancé par la NASA (U.S.A.). C'est pourquoi on parle d'un satellite canado-américain. C'est également pour cela que les Etats-Unis utiliseront le STT une journée sur deux pendant la période d'expérimentation.
Le ministère des Communications du Canada a publié une documentation intéressante sur le STT, en particulier Jour 60, numéro spécial de janvier 1976.

- la puissance du STT permet l'utilisation d'antennes au sol plus petites, plus mobiles et moins coûteuses pour capter les signaux. Le prix d'une station au sol pourrait être éventuellement réduit à celui d'un appareil de télévision couleur;
- il est alimenté par énergie solaire grâce à deux panneaux déployables de sept mètres munis de 27 000 photopiles.

Pour assurer à cette aventure technologique sa dimension expérimentale, le ministère fédéral des Communications invitait les gouvernements provinciaux, les universités canadiennes et différents organismes à présenter des projets d'utilisation du STT pendant les deux années de sa vie utile.

Au total, plus d'une vingtaine de projets expérimentaux ont été retenus par le gouvernement fédéral, dont ceux présentés par le ministère des Communications du Québec (M.C.Q.) au nom des expérimentateurs québécois. De ces expériences, certaines ont un caractère technique assez poussé, d'autres mettent l'accent sur la communication en temps réel et les possibilités de la communication bidirectionnelle. SASKEBEC appartient à ce second groupe.

Quatre projets québécois sont en voie de réalisation:

- le projet Omnibus de l'Université du Québec;(2)
- le projet de communication téléphonique de la Baie de James;
- le projet de transmission de données, Institut de recherches de l'Hydro-Québec (IREQ);
- SASKEBEC.

C'est donc dans un contexte de développement de la technologie des communications et d'application de cette technologie à différents domaines d'activité que se situe un projet comme SASKEBEC. Pour sa part, il est une application des potentialités du satellite STT au développement communautaire et éducatif.

Les responsables canadiens du STT ont assigné à l'expérience SASKEBEC une période d'utilisation rigoureusement déterminée. Au cours des mois de novembre et décembre 1977, SASKEBEC disposera de trois heures et demie de diffusion par jour, les mardis, jeudis et samedis et, en janvier 1978, les lundis, mercredis et vendredis. Les heures disponibles pour la communication se situeront entre 14 h 00

---

(2) Réseau, périodique de l'Université du Québec, février 1976, pp. 21-25.

et 15 h 30 et entre 20 h 30 et 22 h 30, pour un total de 115 h 30.

A l'intérieur de cet horaire, les responsables de SASKEBEC sont libres de régler leur programmation. C'est ainsi que les communications entre les deux populations pourraient utiliser une cinquantaine d'heures et les autres heures serviraient aux mises au point techniques, aux dernières conciliations de programmation entre les localités et à l'évaluation immédiate des communications.

1.2 SASKEBEC, échange entre deux communautés francophones

Une des particularités de SASKEBEC tient au degré élevé de participation des citoyens des deux localités concernées.

Plusieurs projets d'utilisation du satellite se situent dans le domaine de l'éducation ou de la recherche scientifique.(3) Le plus souvent ces expériences ont été de simples expériences d'information

(3) Direct, bulletin mensuel sur l'utilisation de la technologie en éducation publié par le Centre d'information et d'échanges télévision de l'Agence de Coopération culturelle et technique, septembre 1974: satellite, éducation et culture.

ou d'enseignement à distance, ou des télé-conférences entre experts. A ce point de vue, l'originalité de SASKEBEC est frappante:

- il s'agit d'une expérience de communication bidirectionnelle, chaque communauté étant à la fois récepteur et émetteur. L'information transmise peut donc être commentée, complétée, contestée et illustrée sur le moment même,(4) contrairement aux transmissions d'événements importants où les récepteurs restent passifs;
- il s'agit d'une expérience de communication entre deux communautés francophones, dont une très isolée au nord de la Saskatchewan. Les deux communautés sont des partenaires égaux qui veulent apprendre l'une par l'autre et apprendre ensemble. Ceci est particulièrement intéressant dans la perspective d'une communication au sein de la francophonie, par exemple entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, où il serait si tentant pour les uns de jouer le rôle de professeur (ou de colonisateur culturel) alors que les autres seraient des élèves dociles (ou de perpétuels colonisés culturels).

1.3 SASKEBEC, expérience de communication éducative et communautaire

Le projet SASKEBEC est une expérience de communication communautaire et éducative à la fois:

(4) L'expérience de la 2 000e émission de "Femmes d'aujourd'hui" via le satellite ANIK exploitait cette possibilité d'échange immédiat.

- les deux tiers des communications seront préparées à partir de la vie communautaire des localités. La dimension englobante du contenu des échanges contribuera à l'originalité du projet: toutes les manifestations de la vie économique et politique, sociale, religieuse et artistique de la communauté seront l'objet de communication;

- toute la population de la localité est invitée à participer à SASKEBEC et sera en fait impliquée, à cause du contenu même des échanges et de la diffusion locale des émissions. Les jeunes des écoles, en particulier, participeront d'égal à égal avec les adultes dans la réalisation du tiers des communications.

1.4 SASKEBEC, expérience novatrice d'utilisation de la télévision

Dans l'expérience SASKEBEC, la télévision devient un véritable moyen de communication, un outil, et non un simple moyen de diffusion de masse, un produit à consommer.

En effet, SASKEBEC met de l'avant une conception de la télévision-outil où il n'y a pas d'une part le producteur et d'autre part le consommateur d'un produit fini. Chacun est engagé dans l'expérience du "faire", du "communiquer". Dans cette perspective de télévision-communication, s'opère une démystification du médium car l'objectif n'est pas de réaliser la meilleure production technique, mais bien de

réussir la meilleure communication. Ceux qui profiteront de l'expérience, ce sont surtout ceux qui la font et non ceux qui la regardent.

Une telle conception de la télévision dans SASKEBEC donne une orientation fondamentale qui a des conséquences sur les choix à faire en cours de projet. Par exemple:

- faut-il consacrer une part considérable du budget aux installations techniques ou mettre l'insistance sur l'animation et la formation de la population?
- doit-on prévoir un studio qui réponde aux normes professionnelles ou s'accommoder d'une salle plus accessible et favorable à la participation?

Il n'est pas question de minimiser systématiquement les exigences techniques, mais quand des choix s'imposeront à cause des limites du budget ou des ressources existantes à Baie St-Paul, il faudra se rappeler que, dans SASKEBEC, l'expérience de communication est première.

2. OBJECTIFS DE SASKEBEC

Dans un projet comme SASKEBEC, les objectifs sont de deux ordres: les objectifs qui concernent l'expérimentation du STT et les objectifs qui concernent les participants engagés dans cette expérimentation. La première série d'objectifs intéresse les ingénieurs, la seconde touche plus directement les responsables du développement éducatif ou communautaire.

Comme projet de communication, SASKEBEC vise à promouvoir le développement communautaire des deux collectivités participant à l'expérience. A cette fin, le projet veut favoriser une découverte et une présentation organisées des réalités socio-culturelles, éducatives et économiques de chaque localité. SASKEBEC veut également rendre la télévision accessible à toute une population et, au moyen de cet outil, en faire des "communicateurs".

Les objectifs généraux de SASKEBEC sont donc:

- d'établir des échanges entre les deux localités soit sur des activités communautaires, soit sur des activités éducatives;
- de découvrir des modèles d'information mutuelle et de formation à partir des expériences propres à chaque groupe;

- d'expérimenter diverses possibilités d'utilisation de la télévision et du satellite pour la communication entre des secteurs déterminés de la société;

- de mettre des média d'information et de communication entre les mains du "monde ordinaire";

- d'explorer les possibilités d'une collaboration entre deux localités très éloignées pour des projets de développement éducatif et communautaire de longue durée.

Pour la population de Baie St-Paul, aux objectifs de communication du projet et aux objectifs de formation qu'il implique, s'ajoute un objectif très concret:

- mettre au point l'infrastructure nécessaire à l'organisation d'une télévision communautaire.

De son côté, le S.G.M.E., comme service responsable du développement de la technologie éducative au ministère de l'Education du Québec, poursuit d'autres objectifs reliés aux objectifs du projet, en particulier:

- contribuer à la réalisation et à l'évaluation d'une expérience concrète et complète d'utilisation du satellite à des fins éducatives;

- mettre au point une infrastructure de soutien pour un projet de télévision éducative à participation locale;

Compléments au document: SASKEBEC: une expérience de communication communautaire et éducative par satellite

1. Période de communication

La période d'échange entre Baie St-Paul (Québec) et Zenon Park (Saskatchewan) a été reportée aux mois de mars, avril et mai 1978.

2. Situation à Baie St-Paul au 31 octobre 1977

a) une corporation formée depuis avril 1976 sous le nom de Télé Baie Inc. assure la réalisation du projet à Baie St-Paul;

b) le Conseil d'administration, composé de sept personnes, coordonne les activités suivantes:

- information - formation
- programmation - production
- animation
- administration financière

c) un animateur est employé à temps plein depuis sept. 76 et un responsable de production depuis septembre 1977.

d) des équipes de programmation ont commencé le travail de recherche et de scénarisation;

e) des sessions de sensibilisation à l'utilisation du video ont eu lieu en mars, avril et mai 1977:

- cours de l'Education permanente
- sessions organisées par le S.G.M.E.

- expérimenter les conditions nécessaires à une prise en charge d'un projet de cette envergure par une population;
- vérifier les conditions d'une participation du milieu scolaire à un projet communautaire;
- contribuer à la sensibilisation des milieux d'éducation à la technologie éducative.

3. CONCLUSION: SASKEBEC, PROJET PLURIDIMENSIONNEL

Ce bref aperçu de la nature et des objectifs de SASKEBEC fait mieux saisir la riche matière expérimentale d'un tel projet. On pourrait l'analyser et l'évaluer:

- comme projet de développement communautaire;
- comme projet de communication intercommunautaire;
- comme expérience de collaboration entre des éléments de la francophonie canadienne;
- comme tentative d'insertion du milieu scolaire dans un projet communautaire;
- comme initiation d'une population aux techniques modernes de communication.

L'évaluation scientifique devra isoler certains facteurs, se limiter à certains aspects. Mais l'expérience acquise par les participants locaux et par les partenaires gouvernementaux dépassera largement ces données scientifiques.

CHAPITRE II

LES PARTENAIRES ET LEUR CONTRIBUTION

Pour bien situer l'expérience de SASKEBEC et en saisir tout l'intérêt, il est utile de connaître le scénario et les acteurs de cette "dramatique": d'abord leur entrée en scène, puis les responsables, leur rôle et leur contribution et, en conclusion, nous ferons un zoom sur les acteurs principaux.

1. L'ENTRÉE EN SCÈNE DES PARTENAIRES

En 1974, au départ de l'expérience STT, le gouvernement canadien, par son ministère des Communications, offrait aux universités canadiennes la possibilité de participer à l'expérimentation du nouveau satellite. Monsieur Bernard Wilhelm du Centre d'Etudes bilingues de l'Université de Régina eut l'idée d'un échange Québec-Saskatchewan sous le titre: Télé-Education-Culture/Saskatchewan-Québec. Il fit alors des démarches auprès du M.E.Q. pour s'assurer un co-expérimentateur du projet, capable de répondre de la participation québécoise. Il proposait Baie St-Paul comme milieu d'expérimentation. En raison du caractère novateur de l'expérience et de ses implications éducatives, le S.G.M.E. a été appelé à mettre en chantier les travaux préparatoires. Au moment de l'acceptation officielle par le M.E.Q. en décembre 1975, le S.G.M.E. devenait le partenaire autorisé de l'Université de Saskatchewan dans ce projet, désigné sous le nom de SASKEBEC.

Conformément au désir du gouvernement provincial, toutes les expériences québécoises d'utilisation du satellite sont coordonnées par le ministère des Communications du Québec (M.C.Q.). Pour SASKEBEC, cela pose un problème particulier: car deux expérimentateurs sont en cause, la Saskatchewan et le Québec. Le M.C.Q. collabore à la participation québécoise pour tout ce qui concerne les ententes avec Ottawa et les installations d'antennes sur le territoire québécois.

Par ailleurs, l'ampleur du projet et sa dimension communautaire incitaient le S.G.M.E. à s'adjoindre comme partenaire le ministère des Affaires culturelles (M.A.C.) qui a déjà un bureau de développement culturel pour la région de Québec, où se situe Baie St-Paul. (Voir organigramme page suivante.)

2. LES RESPONSABLES ET LEUR RÔLE

2.1 Les expérimentateurs officiels

Comme nous l'avons déjà dit, SASKEBEC est une expérimentation inter-provinciale Saskatchewan-Québec dans laquelle les co-expérimentateurs sont:

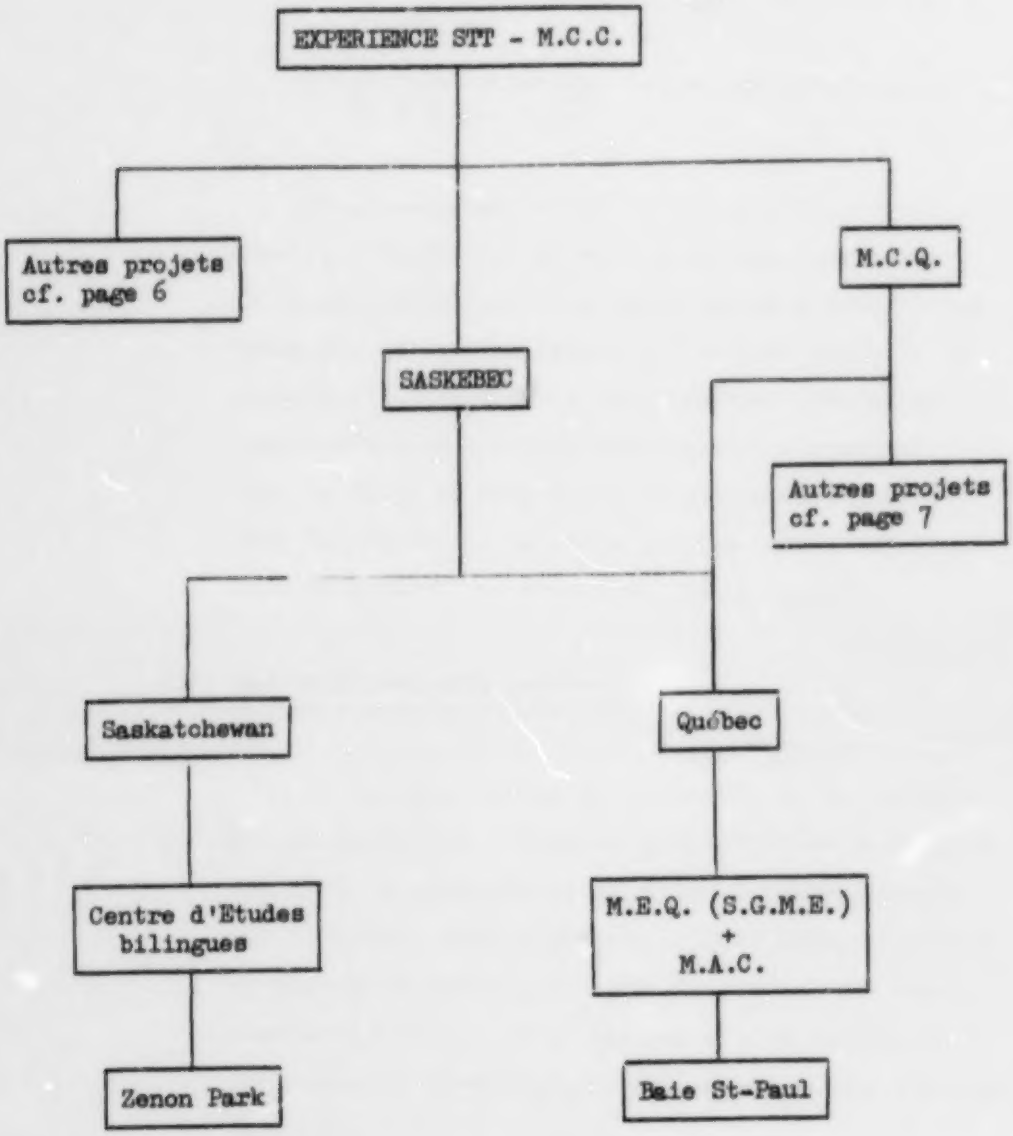
EXPERIENCE STT - M.C.C.
Autres projets
cf. page 6
SASKEBEC
M.C.Q.
Autres projets
cf. page 7
Saskatchewan
Québec
Centre d'Etudes
bilingues
M.E.Q. (S.G.M.E.)
+
M.A.C.
Zenon Park
Baie St-Paul

- le Centre d'Etudes bilingues de l'Université de Régina;
- le Service général des moyens d'enseignement du M.E.Q..

En conséquence, c'est le Centre d'Etudes bilingues de l'Université de Régina qui est responsable de la participation de la Saskatchewan à tous les niveaux et, de la même façon, le S.G.M.E. porte la responsabilité totale de la participation québécoise. Chacun des deux co-expérimentateurs est autonome dans la façon de remplir sa responsabilité. Cependant les décisions majeures qui impliquent coordination se prennent au sein d'un comité conjoint.

2.2 Les collaborateurs québécois

Le S.G.M.E. assure le leadership de la participation québécoise. Jusqu'à sa disparition le 8 juillet 1976, le responsable du projet SASKEBEC, nommé par le M.E.Q., était monsieur Wilfrid Côté, directeur du Service du développement de la technologie éducative au S.G.M.E.. Le projet est confié au secteur Programmes de développement dirigé par monsieur Roland Marquette.

Au plan opérationnel, Micheline Tremblay est coordonnateur du projet et sa responsabilité est la suivante:

- implanter et animer les infrastructures locales requises par le projet;
- participer aux activités du comité directeur québécois et au comité local d'organisation;
- faire les études et les recherches requises pour la bonne marche du projet;
- préparer, réviser et contrôler le calendrier des opérations;
- assumer l'organisation et la gestion des ressources humaines mises à sa disposition;
- tenir à jour la documentation et les dossiers du projet.

Elle est assistée dans ce travail par monsieur Claude Cloutier, responsable de la recherche et de l'évaluation.

Monsieur Cloutier a les responsabilités suivantes:

- faire l'inventaire des ressources et des activités de Baie St-Paul qu'il présentera en monographie;

- consigner, au jour le jour, les activités et documents relatifs au projet afin de pouvoir commenter leur contenu et leur signification;

- élaborer les outils de recherche et d'évaluation requis par le projet et fabriqués à l'intention de la direction du projet, du comité local d'organisation et des comités de programmation;

- répondre aux demandes d'assistance du comité local et de ses divers comités quant aux travaux de recherche et d'évaluation qu'ils ont à effectuer;

- rédiger le rapport final de l'évaluation du projet ainsi que les rapports d'étapes demandés;

- représenter le S.G.M.E. auprès du ministère des Communications du Québec et du Canada ainsi qu'auprès des expérimentateurs canadiens et américains pour les besoins de la recherche et de l'évaluation du projet.

Le M.C.Q. assure les liaisons avec le M.C.C. à Ottawa et la responsabilité de l'installation et du fonctionnement de l'antenne pendant la période de la communication. Monsieur Louis Leclerc, du Développement des média au M.C.Q., est le coordonnateur des projets québécois du programme STT.

Le M.A.C. assure aux citoyens de Baie St-Paul à partir du 1er août 1976, l'aide financière qui leur permettra l'engagement d'un animateur à plein temps

et couvrira les dépenses de fonctionnement des comités locaux. Monsieur Claude Monette, directeur du Développement régional et des Arts d'interprétation, et monsieur Jean-Yves Murray, responsable du développement culturel régional de Québec, sont les répondants du M.A.C. dans cette expérience.

Le comité d'organisation de SASKEBEC à Baie St-Paul est responsable de l'organisation locale du projet, de l'information et de la participation de la population à tous les plans. Ses membres sont:

- Président, monsieur Jean-Denis Simard, directeur des services hospitaliers de Charlevoix (CHDC);

- Responsable des relations avec le M.A.C., monsieur Martin Bouchard, principal-adjoint à l'école polyvalente St-Aubin de Baie St-Paul;

- Responsable des comités de programmation, monsieur Jean-Baptiste Bouchard, principal-adjoint à l'école élémentaire Forget de Baie St-Paul;

- Responsable de l'information, monsieur Marcel Poisson, animateur au Centre régional d'orientation culturelle (CROC);

- Responsable des équipes de production, monsieur Marcel Thibeault, responsable en audio-visuel au Centre hospitalier de Charlevoix (CHDC).

La population de Baie St-Paul, par sa participation aux différents comités est responsable du contenu et de la forme des communications. La troisième partie du document permettra de mieux comprendre cet important travail sur le terrain.

Pour la bonne marche du projet, un comité directeur a été formé. Présidé par le directeur du projet, il réunit les responsable de SASKEBEC pour chacun des ministères concernés et le président du comité local d'organisation. Ce "sommet" permet la planification générale des activités à chaque étape importante du projet et l'applanissement des inévitables obstacles ou "pépins".

3. LA CONTRIBUTION DES COLLABORATEURS QUÉBÉCOIS

La responsabilité des différents partenaires se concrétise dans une contribution en ressources humaines et matérielles:

- M.C.Q.: les protocoles d'ententes avec Ottawa, le transport et l'opération des antennes, l'expertise technique sur demande;

- M.E.Q. (S.G.M.E.)[5]: le personnel à temps plein (coordonnateur et responsable de la recherche), les services de formation et de soutien à la participation locale, et les installations techniques;

- M.A.C.[6]: une subvention annuelle couvrant l'engagement d'un animateur-terrain et le fonctionnement des comités locaux;

- le comité d'organisation de Baie St-Paul: les services d'information locale, l'animation et l'encadrement de la population participante;

- la population de Baie St-Paul: la programmation et la production de 50 heures de communication interactive.

4. CONCLUSION: LES ACTEURS PRINCIPAUX

En conclusion, il convient de ramener l'attention sur les acteurs principaux du projet. SASKEBEC est un projet qui repose essentiellement sur la participation des citoyens de Zenon Park et de Baie St-Paul.

Aussi, pourrait-on inverser l'organigramme proposé en page 18 et partir des deux localités concernées, car c'est la participation des citoyens qui est le point culminant de

---

(5) Une contribution qui se chiffre à $300 000.00 de janvier 1976 à avril 1978.

(6) Cette participation pourrait se chiffrer entre $30 000.00 et $40 000.00 de août 1976 à avril 1978.

l'expérience. Tous les partenaires gouvernementaux ne sont que les "facilitateurs" de leur mise en communication.

De ce point vue, les protagonistes d'un projet comme SASKEBEC, ce sont les citoyens eux-mêmes et leur contribution, c'est leur participation.

En bref, SASKEBEC est une idée originale du Dr Wilhelm présentée par le Centre d'Etudes bilingues et le S.G.M.E.; mais sans Zenon Park et Baie St-Paul, pas de SASKEBEC:

> "Tout au long de l'expérimentation, les expérimentateurs se borneront à mettre à la disposition des deux localités participant au dialogue le matériel et les moyens techniques nécessaires, de même que les spécialistes. La responsabilité du choix, du montage et de la diffusion de quelque cinquante communications entre Baie St-Paul et Zenon Park incombera uniquement aux citoyens de ces deux localités, lesquels seront maîtres de décider ce qu'ils entendront élaborer. Cette politique délibérée de soutien logistique et non de prise en charge des communications permettra d'éviter de tomber dans le travers de communications à base de propagande gouvernementale ou touristique."(7)

Le travail de géant accompli à Baie St-Paul depuis février 1976 justifie pleinement cette confiance dans une population qui accepte lucidement de s'engager.

---

(7) WILHELM, Bernard, Participation d'universités canadiennes au programme du satellite technologique de télécommunication (STT), Revue de l'AUPELF, juin 1975.

CHAPITRE III

SASKEBEC À BAIE ST-PAUL

Entre les plans d'un projet et le vrai chantier, un mot décisif doit être prononcé: un oui! qui met en branle la réalisation.

Des rencontres préalables avaient eu lieu à Baie St-Paul dès 1974, mais le S.G.M.E. ne pouvait solliciter un véritable engagement de la population avant l'acceptation officielle du projet par le ministère de l'Éducation et l'assurance du soutien financier indispensable. En décembre 1975, le gouvernement s'engageait.

A Baie St-Paul, en février 1976, un groupe de citoyens représentant diverses associations et les milieux scolaires de la région s'engageaient à leur tour à mettre sur pied la structure responsable de la participation de Baie St-Paul. SASKEBEC pouvait entrer dans sa phase opérationnelle.

1. PLAN D'OPÉRATIONNALISATION

1.1 Étapes de réalisation

SASKEBEC est donc en marche, même si le satellite STT ne sera à la disposition de Baie St-Paul qu'à l'automne 1977.

Au plan opérationnel, l'expérience peut se diviser en quatre étapes:

- <u>Première étape: organisation (février 76 - juin 76)</u>

Cette première étape devait permettre le lancement du projet et lui donner une structure organisationnelle suffisamment solide pour en assurer le déroulement.

- <u>Deuxième étape: organisation technique et production (juillet 76 - octobre 77)</u>

C'est l'étape la plus longue et peut-être la plus importante de SASKEBEC. Le comité de programmation devra procéder à l'élaboration des devis de production à partir de la programmation officielle.

L'équipe de production composée de citoyens de Baie St-Paul se familiarisera avec les techniques d'enregistrement et de montage. Pendant toute cette période, il y aura préparation des séquences pré-enregistrées.

C'est aussi à ce moment qu'il faudra voir à l'installation du studio de communication et des installations appropriées.

- <u>Troisième étape: communication (novembre 77 - janvier 78)</u>

C'est la période de télécommunication entre les populations de Baie St-Paul et de Zenon Park. Les séquences pré-enregistrées totaliseront probablement 30% des heures prévues pour les échanges. Le reste sera "en direct". Il y aura donc un travail intense à fournir pendant cette période.

- <u>Quatrième étape: évaluation finale et projection (janvier 78 - avril 78)</u>

Les derniers mois de SASKEBEC seront consacrés à l'achèvement de l'évaluation de l'expérience et à la préparation des "suites".

Un rapport final sur l'expérience devrait permettre de formuler des conclusions et de dégager des pistes de recherche sur l'utilisation des satellites pour l'éducation et le développement communautaire. Il appartiendra au conseil d'administration de planifier les lendemains de la corporation Télé Baie Inc..

1.2 Orientations de départ

Dès la première réunion à Baie St-Paul, trois facteurs allaient donner à l'expérience québécoise sa marque propre: la motivation des citoyens, la prise en charge initiale par un comité composé de citoyens et l'interprétation du rôle du coordonnateur du projet.

- <u>La motivation des citoyens</u>

A Baie St-Paul, les intéressés le sont à deux titres:

1) Participer à une expérience avec tout ce qu'elle a de nouveau et d'unique.

2) Mettre sur pied une télévision communautaire pour Baie St-Paul à partir de l'expérience et des ressources acquises en vivant SASKEBEC.

Un nouveau volet s'ajoute donc: SASKEBEC est accepté avec tous ses objectifs propres mais la façon de le vivre sera orientée vers des développements d'avenir pour Baie St-Paul.

- La prise en charge initiale du projet

Pour concilier les exigences d'un démarrage rapide et d'une réelle prise en charge par la population, il a été convenu que toute l'opération serait lancée par un "comité provisoire" composé de six personnes de Baie St-Paul et du coordonnateur du projet. Son mandat consistait:

1) A entreprendre l'information adéquate de la population et susciter la participation.

2) A mettre sur pied la structure organisationnelle en donnant un statut juridique à l'organisme responsable de SASKEBEC à Baie St-Paul.

3) A assurer le démarrage des activités urgentes.

Le comité provisoire devenait, pour une période limitée, responsable de SASKEBEC à Baie St-Paul et devait rendre compte de son mandat en assemblée générale de la population au début de mai 1976.

- L'interprétation du rôle de coordonnateur

Dans le contexte québécois plus complexe, le coordonnateur de SASKEBEC est une plaque tournante, un pivot central:

1) Il assure un travail d'animation et d'information continue auprès de la population et des responsables locaux à Baie St-Paul.

2) C'est un agent de liaison constant entre les responsables de Baie St-Paul, le S.G.M.E. et les autres ministères impliqués.

3) C'est le responsable qui doit voir à ce que tous les agents du projet respectent leurs responsabilités.

Pour Baie St-Paul, l'essentiel, c'est un répondant gouvernemental unique qui travaille en liaison étroite avec les comités responsables.

2. PREMIÈRE ÉTAPE: L'INFRASTRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La première étape de réalisation touche à sa fin. Les pages qui suivent en donnent une description factuelle. Il appartiendra à l'évaluation finale du projet de proposer une interprétation et une appréciation des événements, mais nous n'en sommes pas encore là.

Dès les premiers mois de SASKEBEC, un climat de confiance s'est établi entre les partenaires de l'expérience. Le dynamisme et la participation de Baie St-Paul n'ont pas tardé à se mani-

fester; les activités du Comité d'organisation sont des indications probantes de l'état d'esprit qui animait tous ceux qui se sont intéressés à SASKEBEC.

Entre février et juillet 1976, le comité provisoire de SASKEBEC a tenu douze réunions en plus des activités spéciales pour donner suite aux décisions. Il s'agissait, avant les vacances d'été, d'asseoir le projet sur des bases solides, de sensibiliser tout Baie St-Paul au projet et de préparer les prochaines étapes.

2.1 L'organisation permanente à Baie St-Paul

SASKEBEC à Baie St-Paul devait avoir un encadrement local susceptible d'assurer la prise en charge de toutes les dimensions du projet; cela s'est traduit de la façon suivante:

- Une corporation ouverte à tous les citoyens

L'incorporation civile donne une existence et des droits, par exemple, administrer des fonds publics, signer des contrats ou des ententes, etc.. Cette corporation à but non lucratif s'appelle Télé Baie Inc. et poursuit les objectifs suivants:

1) Favoriser la communication entre les gens de Charlevoix de façon à contribuer à leur mieux-être social, éducatif et intellectuel.

2) Promouvoir le développement communautaire par la découverte et l'échange de richesses socio-culturelles, éducatives et économiques.

3) Organiser et gérer une entreprise de télécommunication et à ces fins:

- produire des émissions de télévision et les transmettre par câblodistribution;
- produire des émissions de radio et les transmettre par les postes locaux;
- participer à l'expérimentation de nouveaux modes de communication;
- échanger les productions locales avec tout groupe similaire;
- prêter, pour des fins non commerciales, les productions locales à toute personne ou organisme responsable.

4) Imprimer, éditer et distribuer toutes publications pour les fins ci-dessus.

Ces objectifs englobent la réalisation de SASKEBEC, mais la dépassent. C'est pourquoi Télé Baie Inc. et les partenaires gouvernementaux participent aux décisions relatives à SASKEBEC, mais la corporation prend la responsabilité entière de la suite des projets de communication à Baie St-Paul. De sa nature, SASKEBEC est une expérience temporaire, alors que la corporation est permanente.

L'assemblée générale de fondation de Télé Baie Inc. aura lieu en septembre 1976 et sera ouverte à toute la population de Baie St-Paul qui déterminera la composition du conseil d'administration et votera les règlements de la corporation.

- Un conseil d'administration

A la réunion du mois de mai dernier, les participants ont décidé de donner au comité d'organisation de SASKEBEC un mandat officiel jusqu'à la prochaine réunion générale à l'automne. Ce comité remplit donc provisoirement les fonctions du conseil d'administration.

Premier responsable du projet au plan local:

1) Il anime et encadre la participation de la population en secondant le travail des différents comités.

Après six mois d'expérience, le conseil d'administration constate que les services d'un animateur à temps plein sont nécessaires pour susciter et soutenir la participation des citoyens. Jusqu'à maintenant cette tâche a été remplie par le coordonnateur du projet ou les membres du conseil d'administration. Mais le temps donné à l'intervention directe retarde l'étude des questions administratives et risque de compromettre les suites du projet.

Grâce à une subvention du M.A.C., le conseil d'administration engagera un animateur et en dirigera le travail. L'entrée en fonction est prévue pour août 1976.

2) Il prend les décisions majeures aux différentes étapes du projet: organisation des comités, plan d'information, installations techniques, etc..

Jusqu'à maintenant, le conseil d'administration a nommé le responsable de chacun des comités et a laissé à ces responsables la formation de leur comité et l'élaboration de leur plan de travail.

Au chapitre des installations techniques, deux décisions majeures ont été prises:

- le support audio-visuel retenu est la vidéocassette 3/4", couleur;

- les installations techniques doivent être simples et portatives, puisque la communication et la participation des gens sont primordiales.

Il reste à traduire cela dans des devis d'équipement et d'aménagement. Cet opération se fait conjointement Baie St-Paul/M.C.Q./S.G.M.E..

2.2 Les comités de SASKEBEC

SASKEBEC repose essentiellement sur la participation bénévole des citoyens, le personnel régulier étant réduit au minimum. Les fonctions exigées par la réalisation d'un tel projet sont donc confiées à des comités qui travaillent sous la direction du conseil d'administration.

- Le comité de programmation

Le comité de programmation est responsable de déterminer le contenu et la forme des communications par satellite entre Zenon Park et Baie St-Paul.

Ses tâches principales consistent à:

1) Choisir les thèmes de la communication et faire les ententes avec Zenon Park.

2) Déterminer l'ordre des thèmes et la répartition du temps.

3) Préparer les devis préliminaires pour chaque émission (objectif - contenu - forme - participants).

4) Préparer un devis final pour chaque émission.

5) Confier la réalisation des séquences pré-enregistrées à l'équipe de production.

6) Assurer la partie "en direct" de chaque émission: choix des participants, animation.

Selon les thèmes et selon les circonstances, ces tâches pourront être confiées à des groupes différents, mais toujours sous la responsabilité du comité de programmation.

Il y aura une programmation distincte pour le secteur éducatif et pour le secteur communautaire, d'où la création de deux sous-comités de programmation.

Au secteur éducatif, SASKEBEC veut s'assurer la participation des milieux scolaires élémentaire, secondaire et de l'éducation permanente. Les difficultés de fonctionnement des milieux scolaires pendant l'année 1975-76 ont obligé le comité d'organisation à remettre à septembre 1976 l'organisation de la programmation au secteur éducatif. Cependant les principaux d'école ont déjà proposé quelques thènes de programmation en vue de la conciliation avec Zenon Park.

<u>Au secteur communautaire</u>, des représentants des milieux de travail, des associations et des services publics coordonnent les activités qui seront prises en charge par des comités ad hoc selon les thèmes.

Ces représentants ont déjà exploré des thèmes intéressants pour l'échange. Leur proposition a été acceptée par le comité d'organisation en vue de la conciliation des programmations avec Zenon Park en août 1976.

- <u>Les équipes de production</u>

Les équipes de production sont responsables de produire, selon les devis du comité de programmation, les émissions nécessaires à la communication par satellite: séquences pré-enregistrées et échanges en direct.

Les tâches sont celles de toute équipe de production:

1) Préparer les devis techniques.

2) Tourner les séquences pré-enregistrées.

3) Faire le montage des documents d'appoint pour les émissions.

4) Assurer la production en studio.

Une équipe, actuellement en formation, regroupe des étudiants et des adultes; l'entraînement aux techniques les plus simples est commencé.

Cette équipe a déjà tourné deux événements importants: l'assemblée générale d'information du 5 mai et une Fête de la famille à Baie St-Paul.

D'autres groupes se formeront à mesure que l'équipement sera installé et que le comité de programmation fournira du travail. Ces équipes recevront un entraînement pour l'enregistrement, le montage et le travail en régie.

- Un comité d'information

En février 1976, un problème urgent se présentait: informer la population pour lui permettre de participer. Cette information a été totalement prise en charge par le comité provisoire.

Une campagne d'information s'est déroulée en mars-avril-mai 1976. Elle poursuivait deux objectifs:

1) Sensibiliser le plus de gens possible au nom et à la réalité de SASKEBEC.

2) Intéresser le plus grand nombre à participer à la réunion générale d'information du 5 mai.

Cette campagne a utilisé bien des moyens de communication: journaux, radio, affiches, posters, feuillets d'information, invitations distribuées par la poste.

A l'occasion de cette campagne, le comité provisoire a mieux cerné les besoins de la population et la nécessité d'une information permanente sur le projet lui-même et sur son déroulement à Baie St-Paul. Un comité d'information a donc été formé; son plan d'action se précisera à l'automne.

- Un comité des finances

Pour toute la période d'organisation, le comité provisoire ne disposait pas d'un budget de fonctionnement et envisageait de recueillir der fonds parmi la population.

A mesure que le travail avançait et qu'il exigeait toujours plus de temps et plus de participants, il devenait difficile de faire appel aussi aux ressources financières de ceux qui donnaient déjà tellement d'eux-mêmes.

Le comité provisoire a porté ce problème au comité directeur. Avec son appui, il a demandé et obtenu une subvention du M.A.C. couvrant le salaire d'un animateur à temps plein et les frais de fonctionnement des comités.

D'autres actions devront maintenant être entreprises, par exemple, pour aider à l'installation d'un studio, pour prévoir des moyens d'assurer les objectifs de Télé Baie Inc. après SASKEBEC. (Voir organigramme à la page suivante.)

3. CONCLUSION: TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA DEUXIÈME ÉTAPE

En même temps que l'organisation de SASKEBEC se consolide, d'autres travaux sont entrepris pour préparer la suite du travail sur le terrain et assurer la période cruciale de la communication.

Actuellement, les travaux portent surtout sur l'infrastructure technique:

- démarches pour choisir l'emplacement d'un studio de télévision, compte tenu des exigences de l'antenne, des contraintes budgétaires, des disponibilités physiques et des exigences de la participation;

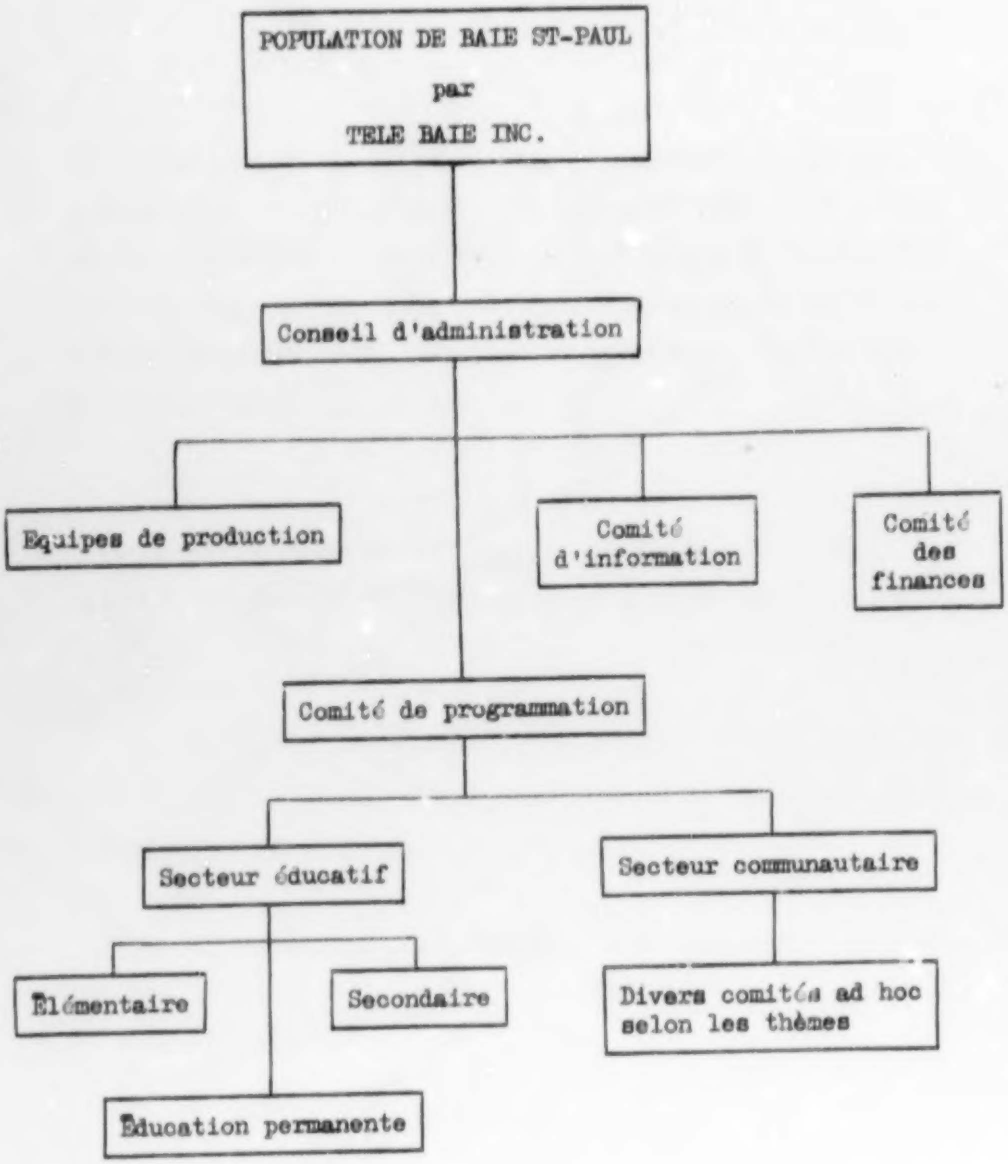

N.B.: Organigramme complémentaire de celui de la page 18.

- démarches pour le choix des équipements, les formes les plus pratiques de contrats et l'échéancier d'implantation.

Dans le même temps se réalise la conciliation des programmations. Du 2 au 7 août, une rencontre Zenon Park - Baie St-Paul permettra ce choix concerté des thèmes de la communication. Dès l'automne, le comité de programmation pourra organiser de façon opérationnelle les différentes équipes responsables des thèmes choisis.

Enfin, au cours du mois d'août, le responsable de l'évaluation met en chantier la monographie sur Baie St-Paul (cf. page 20) et commence l'élaboration des grilles d'évaluation du projet.

De son côté, l'animateur-terrain doit mettre au point son plan de soutien aux activités locales pour le soumettre au conseil d'administration.

En septembre 1976, tout devrait donc être prêt pour entreprendre la deuxième étape consacrée aux installations techniques et à la production.

* * *

Les satellites de télécommunication nous seront un jour aussi familiers que les relais de télévision. L'expérience de SASKEBEC n'est qu'un premier pas dans leur utilisation éducative et communautaire.

Les milieux d'éducation doivent suivre ces expériences avec un intérêt éclairé. Le S.G.M.E. souhaite vivement que ce dossier d'information amorce un dialogue et, éventuellement, une collaboration en vue d'une utilisation efficace de ces technologies impressionnantes pour les projets éducatifs du Québec.

* * *

GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION

SERVICE
GÉNÉRAL
DES MOYENS
D'ENSEIGNEMENT

Dépôt légal — 3e trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec

L'ÉDITEUR OFFICIEL
DU QUÉBEC
SERVICE
DE LA REPROGRAPHIE
septembre 1976